

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 2<sup>e</sup> TOUR | 5 NOVEMBRE 2019

# ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Stéphane Petit, candidat titulaire**



**Sonia Tavares, candidate suppléante**

Depuis un an, l'élection des représentants des salariés au Conseil d'administration de Servair et de ses filiales a été annulée, puis repoussée par plusieurs décisions de justice. La carence d'un véritable dialogue social est à l'origine de cette situation. L'entêtement quasi dogmatique de la Direction générale de saper l'action syndicale de la CFTD à trouvé pour seule résultante le désaveu des tribunaux. Nous repassons donc par la case du scrutin. Cette fois, plus question de vote électronique et son cortège de méthodes plus ou moins éthiques de la part de certains. ➡➡➡



Retrouvez-nous sur [www.cfdtservair.fr](http://www.cfdtservair.fr)



## LE CONTEXTE

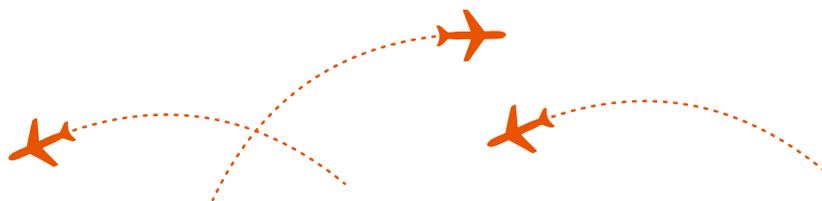
La configuration de l'actionnariat de Servair a changé depuis quelques mois. Le basculement vers GATE GROUP s'est opéré par la cession de trois actions détenues par le PDG de l'époque, soit une opération se montant à 672 €.



**L**e mutisme coupable lors du transfert de ces trois actions détenues par Air France-KLM au profit de GATE GROUP, rendant ce dernier actionnaire majoritaire, achève de nous convaincre que le mandat d'administrateur salarié relève une grande importance primordiale et ne peut être, comme cela s'est produit au cours des dernières années, un mandat de seconde zone pour lequel le silence des administrateurs salariés est d'or ! Servair n'est désormais plus dans le périmètre d'Air France. HNA le « géant chinois » n'est plus le propriétaire de GATE GROUP et GATE GROUP reste toujours très endetté. Autant d'éléments qui font peser sur Servair et ses filiales un grand nombre d'incertitudes pour l'avenir, mais également des constats édifiants quant au quotidien des salariés. ●

S  
E  
R  
V  
A  
I  
R  
&  
F  
I  
L  
I  
A  
L  
E  
S





# LE DÉVELOPPEMENT

Air France, à l'époque de l'annonce de la cession de Servair justifiait son choix par la nécessité de trouver un investisseur en capacité d'assurer le développement de sa filiale historique. GATE GROUP via HNA se porta acquéreur avec à terme une position à 80 %.

L'argument ne tient plus et était d'emblée douteux. Comment et pourquoi une entreprise mondialement implantée choisirait d'investir et développer une entreprise, même sous son contrôle, qui se trouverait de fait en concurrence directe avec elle-même ? L'unique but de GATE GROUP était de mettre la main sur l'existant de Servair à savoir ses implantations parisiennes et surtout son réseau de Filiales en Afrique. De même la situation

économique de GATE GROUP ne peut permettre des investissements importants bien au contraire l'attente de GATE est de maximiser ses retours sur investissements ou plus simplement « faire rentrer du cash ». La position d'Air France dans la situation actuelle n'est pas neutre. AF devra assumer le poids de sa responsabilité sociale car les effets de la politique menée par GATE GROUP se font d'ores et déjà clairement ressentir dans chaque établissement, dans chaque filiale. ●

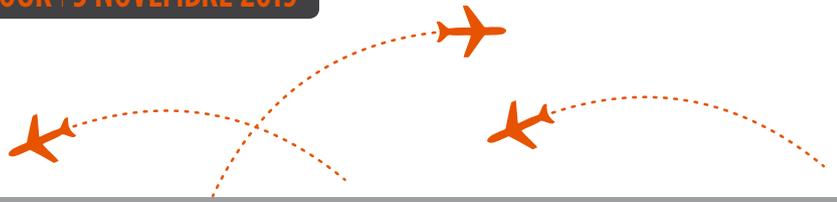


# LE RÔLE DE L'ADMINISTRATEUR SALARIÉ

L'administrateur salarié se doit de contrôler les comptes et poser les bonnes questions aux dirigeants et administrateurs. Pour exemple, le niveau des provisions pour risques sociaux s'élève à 13 664 133 € pour les comptes 2018. Que traduit ce niveau si élevé ?

Au-delà du contrôle des comptes, il s'agit ensuite d'exercer une communication vers les salariés ainsi que des visites dans les établissements afin de recueillir les impressions de chacun. Autant d'actions qui malheureusement n'ont jamais su impulser l'élan nécessaire, contribuant au passage au délaissement des salariés à l'égard des élections

de ce mandat. Contrairement à l'idée répandue d'un mandat isolé, l'Administrateur salarié doit être en lien avec les autres instances et élus des différents établissements afin porter devant la Direction générale les problématiques collectives des salariés. Se limiter au strict domaine économique est une erreur, l'humain doit être au cœur des analyses. ●



# L'EMPLOI

L'arrivée de GATE GROUP au capital et sa position majoritaire ont accéléré le processus de précarisation. L'intérim et les CDD et les emplois permanents pourvus par des Heures supplémentaires se développent à outrance toujours au détriment de l'emploi stable.



Cela a pour conséquence une montée en compétence et en expérience des contrats précaires limitée ainsi que les répercussions sur la qualité de service ainsi que des conditions de travail au quotidien se dégradant tant pour les CDI que les contrats précaires. Les projets de rupture conventionnelle collective non justifiés et permettant à la direction de ne pas justifier de ses

bénéfices confirment la politique de réduction des effectifs quel qu'en soit les conséquences pour les salariés qui resteront n'ont pas leur place en sachant qu'il y a eu un plan de départ volontaire uniquement siège plus « pompeux » que la rupture conventionnelle collective à bien des égards. Ce plan non réalisé du reste pour certaines catégories socioprofessionnelles des autres centres SERVAIR 1, SERVAIR 2 SERVAIR Réunion. ●

Cfdt:



Depuis décembre 2018, la CFDT est première organisation syndicale en France, secteur privé et public confondu.

**LE MARDI 5 NOVEMBRE 2019**  
**JE VOTE POUR LES CANDIDAT-E-S**  
**CFDT SERVAIR**